



**MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE**  
**DIRECTION GÉNÉRALE**

36, rue Principale, Bouchette (Québec) JOX 1E0  
Tél. : 819-465-2555 ■ Fax. : 819-465-2318  
Courriel : [mun.bouchette@ireseau.com](mailto:mun.bouchette@ireseau.com)  
Site Web : [www.bouchette.ca](http://www.bouchette.ca)

À tous les contribuables de la municipalité de Bouchette :

2017

URGENCE (Feu, Police, Ambulance) : 9-1-1

Bureau municipal

Du lundi au jeudi 10h à 12h et 13h à 17h

Le vendredi 10h à 12h et 13h à 16h

Site Internet [www.bouchette.ca](http://www.bouchette.ca)

Nous vous invitons à visiter régulièrement notre site Internet afin d'être bien informé en ce qui concerne les différents sujets municipaux. Il est possible de s'abonner afin de recevoir des informations municipales par courriel. Pour vous abonner à ce service, simplement nous envoyer un courriel demandant d'être inscrit à la liste d'envoi et ce, à l'adresse suivante : [info@bouchette.ca](mailto:info@bouchette.ca). Prendre note que les adresses courriels des employés ont changées, vous référer au site internet.

**Vidange des fosses septiques ou des fosses scellées**

**IMPORTANT**

Un petit rappel à l'effet que toute vidange supplémentaire de boues provenant des fosses septiques ou des fosses de rétention (scellées) doit obligatoirement être précédée d'une autorisation provenant de l'administration municipale.

**Note :** L'entrepreneur émet une facture au propriétaire pour ses frais et la municipalité émet aussi une facture pour les frais reliés à l'utilisation du site des lagunes.

**Compte de taxes 2017**

L'impression des comptes de taxes 2017 a été faite le 20 février 2017. Prendre note que toute somme versée après le 17 février 2017 (pour les années précédentes) n'est pas considérée sur le compte de taxes 2017. Toute somme due en arrérages apparaît sur le compte et ce, avec des intérêts en date du 31 mars 2017. Prendre note que les intérêts vous seront facturés seulement si le compte n'est pas payé à la date due. Si depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la propriété pour laquelle ce compte de taxes vous est envoyé, a été vendue, veuillez en aviser le personnel administratif dans les plus brefs délais afin que nous puissions acheminer ce compte au nouveau propriétaire. Nous nous excusons des inconvénients reliés à cette situation. Dates d'échéance des paiements relatifs aux taxes foncières annuelles : 31 mars, 30 juin et 29 septembre. Les taxes foncières et autres factures municipales sont payables soit par chèque, argent comptant, via internet ou par intérac.

**Élections municipales le 5 novembre 2017**

**IMPORTANT**

**Inscriptions des électeurs non domiciliés**

Les propriétaires uniques non domiciliés d'un immeuble désirant être inscrits sur la liste électorale municipale doivent compléter et nous retourner le formulaire SMR-9.2 « Demande d'inscription ».

**Copropriétaires d'un immeuble**

Les copropriétaires d'un immeuble doivent compléter et nous retourner le formulaire SMR-9.1 « Procuration pour désigner le copropriétaire indivis d'un immeuble ».

Prendre note que les inscriptions et les procurations envoyées lors des élections municipales précédentes demeurent valides si aucun changement n'est survenu dans le ou les propriétaires depuis septembre 2013.

**N'hésitez pas à communiquer avec nous pour fins de vérification.**

Prévisions budgétaires	2017	2016
<b>Revenus</b>		
Taxes	1 324 055\$	1 285 133\$
Paiement tenant lieu de taxes	10 162\$	10 112\$
Transferts	260 486\$	260 486\$
Services rendus	17 955\$	17 190\$
Imposition de droits	20 561\$	18 800\$
Intérêts	20 000\$	15 000\$
Autres revenus	1 500\$	750\$
<b>Total</b>	<b>1 654 719\$</b>	<b>1 607 471\$</b>
<b>Dépenses</b>		
Administration générale	408 288\$	421 545\$
Sécurité publique	144 138\$	169 823\$
Transport	551 079\$	523 120\$
Hygiène du milieu	289 770\$	271 095\$
Santé et bien être	1 000\$	1 600\$
Aménagement urbanisme et développement	104 474\$	106 462\$
Loisirs et culture	107 270\$	103 000\$
Frais de financement	5 530\$	5 970\$
Remboursement de la dette à long terme	19 300\$	19 280\$
Activités d'investissement	53 870\$	64 125\$
Appropriation du surplus accumulé	-30 000\$	-78 549\$
<b>Total</b>	<b>1 654 719\$</b>	<b>1 607 471\$</b>

Pour toute autre information, commentaire ou suggestion, veuillez communiquer avec la soussignée.

*Claudia Lacroix*, B.A.A.  
Directrice générale